Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-212200976-20251209-DEL_2025_83-DE

Commune de La Landec

CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 9 DÉCEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION N° 2025-83

Objet : Marché public – Travaux au sein du réfectoire de la cantine

Le 9 décembre 2025, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de La Landec s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Didier SAILLARD.

Lieu de réunion : Salle du Conseil Municipal – Mairie de La Landec

Date de convocation : vendredi 5 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : 14

Présent ce jour : 12 - **Absents :** 2 - **Procurations :** 0 – **Votant :** 12

Conseillers municipaux présents : Didier SAILLARD, Karine BARON, Daniel MAILLARD. Guy LERIBAULT, Jean-Luc RICHEUX, Patrick SIMON, Romain GUILLET, Sylvie OGER, Michel CAMPION, Sophie GALLAIS, Perrine MENARD, Damien LABBÉ.

Absents excusés : Maud HOUSSAIS, Marina JUBIN.

Secrétaire de séance : Patrick SIMON

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

L'Association d'Education Populaire, propriétaire des immeubles affectés à l'Ecole Catholique de La Landec met à disposition gratuitement depuis quelques années les locaux à la Commune en vue d'y tenir la restauration scolaire.

Aujourd'hui, la Commune se doit d'avoir une cantine agréable, confortable et surtout accueillante pour les enfants de l'école.

Ainsi, il a été demandé à l'entreprise A.M.S de La Landec un devis pour des travaux d'amélioration des locaux (phonique et visuel) pour un montant TTC de 6 281,86 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,** décide de :

- **VALIDER** le devis de l'entreprise A.M.S de La Landec pour un montant TTC de 6 281,86 €.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le devis.

A La Landec, le 9 décembre 2025

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,

Patrick SIMON

Le Maire,

Didier SAILLARD

MAIRIE DE LALANDEC 22980 (Côtes d'Armor)